

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISSANT LE JEUDI

<p>ABONNEMENTS : MONACO - FRANCE - ALGERIE - TUNISIE Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr. Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois</p>	<p>DIRECTION et REDACTION : au Ministère d'Etat ADMINISTRATION : à l'Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation</p>	<p>INSERTIONS : Annonces : 3 francs la ligne Pour les autres insertions, on traite de gré à gré S'adresser au Gérant, Place de la Visitation</p>
--	--	---

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE
(Lois - Ordonnances - Décisions - Arrêtés)
Arrêté ministériel fixant le cours moyen du sucre.

PARTIE NON OFFICIELLE
(Avis - Communications - Informations)

AVIS ET COMMUNIQUÉS :
Dépôts d'Hydrocarbures.
Appel d'offres.
Prix du lait.
Relevé hebdomadaire des prix de la viande et de la charcuterie.

INFORMATIONS
Etat des jugements du Tribunal Correctionnel.

VARIÉTÉS
L'Hydrographie Française.
Les Postes d'autrefois, par Marcel France.

PARTIE OFFICIELLE

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,
Vu l'Ordonnance Souveraine du 3 avril 1930, modifiant la réglementation de la taxe sur le Chiffre d'Affaires en ce qui concerne le régime des sucres, spécialement l'article 3 ;
Vu l'Arrêté Ministériel du 23 mai 1930, fixant les modalités d'application de l'Ordonnance précitée ;
Vu la délibération du Conseil de Gouvernement des 23-24 septembre 1935 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.
Le cours moyen des sucres est fixé à 272 fr. 90 les 100 kilogrammes pour la période allant du 1^{er} octobre 1935 au 30 septembre 1936.

ART. 2.
M. le Conseiller de Gouvernement pour les Finances est chargé de l'exécution du présent Arrêté.
Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le dix octobre mil neuf cent trente-cinq.
Le Ministre d'Etat,
M. BOULLOUX-LAFONT.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS & COMMUNIQUÉS

Dépôts d'Hydrocarbures

Par application du dernier paragraphe de l'article 1 de l'Arrêté du 20 janvier 1933, de S. Exc. le Ministre d'Etat, et dans le but d'éviter des accidents susceptibles d'avoir les plus graves conséquences, l'approvisionnement des réservoirs d'essence devra toujours être opéré à l'aide d'un tuyau flexible, en parfait état, relié, d'une part, au camion-citerne, et, d'autre part, au réservoir à approvisionner par des raccords rigoureusement étanches.
En outre, les réservoirs débiteurs et récepteurs devront être reliés électriquement pour éviter tout danger d'étincelle statique.
Il est recommandé aux piétons d'éviter de circuler sur le trottoir pendant le transvasement.

Appel d'Offres

Le Ministère d'Etat fait appel à la concurrence pour la fourniture des effets d'habillement destinés au personnel des huissiers et garçons de bureau des Services Administratifs, pour l'hiver 1935.
Les commerçants qui désirent faire des offres sont invités à se présenter, avant le 20 octobre (dernier délai), au Secrétariat Général du Ministère d'Etat où toutes indications utiles leur seront données.

Prix du lait, sans changement : En boutique : 1 fr. 40 le litre ; à domicile : 1 fr. 60 le litre.

Relevé Hebdomadaire des Prix de la Viande et de la Charcuterie

1^{re} Qualité

BOEUF

PRIX AU KILOGR.

Bas Morceaux
(pour pot-au-feu)

Collet, poitrine, plate-côte, bavette, gîte-gîte	3 à 8
(pour bourguignon et mode)	
Dessus de côtes, macreuse, premier talon, veine grasse	6 à 12
(pour rôtis et grillades)	
Bavette, basses-côtes, paleron	11 à 13
<i>Morceaux de Choix</i> (grillades et rôtis)	
Entrecôtes, tranche à bifteck	14 à 17,50
Faux-filets, rumsteck	17 à 20
Filet (la semaine dernière 24 à 25)	20 à 25

VEAU

Bas Morceaux
(pour ragoût)

Collet, hautes-côtes, jarret, tendron, poitrine	6 à 12
<i>Morceaux de Choix</i> (pour grillades et rôtis)	
Côtes 1 ^{re} et 2 ^{me} , filet, quasi, noix, escalopes	14 à 20

MOUTON

Bas Morceaux
(pour ragoût)

Collet, hautes-côtes, poitrine, épaule, côtes découvertes	5 à 12
<i>Morceaux de Choix</i> (pour grillades et rôtis)	
Côtes 1 ^{re} et 2 ^{me} , gigot, carré, selle, filet	14 à 20

CHEVAL

Bas Morceaux
(pour ragoûts et daube)

Poitrine, plate-côte, gîte-gîte, viande hachée	3 à 6
<i>Morceaux de Choix</i> (pour grillades et rôtis)	
Faux-filet, rumsteck, tranche, entre-côte	9 à 11
Filet	15

PORC (viande fraîche)

PRIX AU KILOGR.

Bas Morceaux

Plate-côte, pieds, tête, couenne, pointe d'échine	4 à 6
<i>Morceaux de Choix</i> (grillades ou rôtis)	
Filet, carré de côtes, échine	11 à 14
Saucisse fraîche du jour	12 à 13
SALAISONS	
Poitrine et lard salés	4 à 8
Jambonneaux et plates-côtes salés	4 à 6
CHARCUTERIE CUITE	
Jambons, saucissons	20 à 24
Pâtés divers, cervelas, fromage tête ..	10 à 20
Boudin choix	6 à 8
Andouillettes	12 à 15

Monaco, le 7 octobre 1935.

INFORMATIONS

Dans son audience du 5 octobre 1935, le Tribunal Correctionnel a prononcé les jugements ci-après :
D. J.-J., secrétaire, né le 4 mars 1911, à Paris, demeurant à Beausoleil : trois jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à Arrêté d'expulsion ;
L. M.-A., dite M. L., artiste, née le 20 décembre 1880, à La Calle, Province de Constantine (Algérie), demeurant à Nice : quinze jours de prison et 50 francs d'amende, pour infraction à Arrêté d'expulsion (récidive).

VARIÉTÉS

L'HYDROGRAPHIE FRANÇAISE

Dans ce pays qui est le siège du Bureau Hydrographique international, nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de reproduire l'article suivant paru, il y a quelques mois, dans le journal « Le Temps » :

Le développement de toutes les marines, militaires et marchandes, a, surtout depuis un demi-siècle, exigé la constitution de services hydrographiques dotés de tous les instruments scientifiques les plus modernes, capables d'établir et de tenir à jour des cartes marines de plus en plus précises, d'éditer des *Instructions nautiques*, des *Livres de phares*, des *Annuaire des marées*, des *Avis aux navigateurs*, en un mot d'être les guides indispensables de la navigation, aussi bien civile que militaire.

Pour donner une idée, même succincte, de l'importance de ces services, il suffira de citer quelques chiffres. extraits de l'*Annuaire* de 1934,

publié par le Bureau Hydrographique International de Monaco. Ils indiquent, à la fois, la longueur des côtes à explorer et le tonnage dont disposent, à cet effet, quelques-unes des principales nations maritimes du monde.

La Grande-Bretagne et ses Dominions viennent en tête, avec 123.159 kilomètres de côtes ; ils possèdent 13 navires hydrographes supérieurs à 1.000 tonnes, 3 de 500 à 1.000, 1 de moins de 500. Les Etats-Unis et leurs dépendances font circuler sur leurs 64.227 kilomètres de côtes 7 bâtiments hydrographes de plus de 1.000 tonnes, 4 de 500 à 1.000, 6 de moins de 500 ; la France, pour 34.002 kilomètres de côtes, entretient 2 navires hydrographes de plus de 1.000 tonnes, 1 de 500 à 1.000, 8 inférieurs à 500 tonnes.

Nous avons déjà eu, ici même, l'occasion de noter l'importance et l'ancienneté du service hydrographique français, créé en 1720, par ordre de Louis XV, sous le nom de « Dépôt des cartes ».

Ce n'est qu'en 1814, époque où le célèbre hydrographe Beautemps-Beaupré fut chargé d'établir, d'après des méthodes trigonométriques nouvelles, fondées sur l'emploi du cercle hydrographique, le premier « levé » précis des côtes de France, que le service reçut, dans ses grandes lignes, l'organisation qu'il a conservée jusqu'à notre époque ; c'est alors que, par ordonnance du 6 juin 1814, fut institué le « corps des ingénieurs hydrographes ». En même temps, la marine française organisa d'importants voyages de circumnavigation et de découverte, qui donnèrent lieu à de nombreuses publications scientifiques. Dès 1870, le nombre des cartes marines du portefeuille français n'était pas inférieur à deux mille.

Vers 1880, les travaux, ralentis par la guerre, prirent un essor nouveau, avec le développement de l'empire colonial français. En même temps, se fit sentir la nécessité d'entreprendre la réfection systématique des cartes de Beautemps-Beaupré, qui, vieilles de soixante années, ne répondaient plus aux exigences de la navigation moderne.

La guerre de 1914 augmenta encore la tâche du service hydrographique, à qui fut confié le levé des cartes des nouveaux territoires sous mandat : Syrie, Cameroun.

De 1920 à 1930, le bilan des travaux des différents navires hydrographes comporte une série de levés de précision, effectués par l'*Utile*, le *Gaston-Rivier*, la *Zélée*, sur une grande partie des côtes de la Manche et dans la rade de Toulon, des dragages hydrographiques entrepris à la suite de la catastrophe du cuirassé *France*, à la *Teignouse*, de la Loire à Penmarch, du Sein au phare du Four, aux abords de l'île d'Yeu, de Porsal, de Morlaix, de Saint-Brieuc, sans parler des travaux du *Beautemps-Beaupré* sur la côte septentrionale de l'Algérie et de la Tunisie, au Maroc, en Syrie, en Indochine, du *La Pérouse* en Afrique occidentale et équato-

riale, de divers avisos en Guyane, sur la Côte des Somalis, à Madagascar.

L'album de cartes du service hydrographique contenait 100 cartes vers 1792, et en 1929 5.700. Sur ce total, 3.000 sont en service pour les côtes de France, 2.700 pour les autres parties du globe. La tenue à jour de ces dernières ne constitue pas une des tâches les moins importantes du service. Pour la seule année 1933, celui-ci a reçu des services hydrographiques étrangers 899 cartes, dont 540 nouvelles. La comparaison minutieuse de ces dernières avec les cartes françaises correspondantes a conduit à faire 9 publications nouvelles, 59 éditions, 38 annexes graphiques, 87 avis de correction.

La tâche du service hydrographique français est extrêmement complexe. Il est arrivé, sur la plupart de ses zones d'opérations, à constituer une série de cartes de précision, sur lesquelles la position des points terrestres et des sondes inscrites a été déterminée, avec toute l'exactitude désirable, par des procédés trigonométriques. Mais, jusque là, l'opérateur s'était borné à adopter un écartement suffisant pour faire apparaître les grandes lignes du relief sous-marin et les hauts fonds, sans s'attacher à en reconnaître minutieusement toutes les parties.

La catastrophe de la *Teignouse* a malheureusement démontré que ces résultats étaient encore insuffisants pour la navigation actuelle, de surface et sous-marine. Depuis 1923, une grande partie des efforts du service hydrographique français a donc tendu à combler cette lacune, au moyen de sondages très serrés et de nombreuses recherches de roches, aux endroits où les fonds sont accidentés. Des dragages, effectués à la suite des levés, permettent, en outre, de s'assurer qu'au-dessus d'un certain plafond — par exemple dix mètres — aucune tête de roche n'a échappé aux investigations. Ce n'est que depuis la perte de la *France* qu'a été admis le principe de la nécessité de recherches systématiques de dragages.

Toutes ces opérations exigent des moyens puissants, en personnel et en matériel. La technique des opérations hydrographiques a d'ailleurs réalisé des progrès considérables au cours des dernières années, grâce aux nouvelles méthodes appliquées : sondage acoustique, repérage acoustique, photographie aérienne. Aucune de ces méthodes n'a été négligée pour empêcher le retour d'une catastrophe aussi cruelle que la perte d'un de nos plus beaux bâtiments de combat.

L'œuvre du service hydrographique est d'ailleurs loin d'être terminée, même sur les côtes de France. Une partie seulement des levés est arrivée au stade de perfection indispensable. Sur les rivages sableux, les cartes dressées au dix-neuvième siècle offrent généralement le degré de sécurité convenable. Mais sur les côtes rocheuses la réfection des cartes de Beautemps-Beaupré, entreprise depuis 1897, doit être poursuivie sans arrêt. Le développement de la navigation sous-marine, l'emploi des méthodes

acoustiques de sondage dans la navigation courante obligent, dorénavant, à pousser les levés beaucoup plus au large des côtes que par le passé.

Les sondages des anciennes missions hydrographiques dépassaient, en effet, rarement les isobathes de trente mètres. Enfin, les embouchures des fleuves, comme la Seine, la Loire, la Gironde et leurs abords, doivent être périodiquement révisés.

Le travail ne manque donc point au service hydrographique de la marine. Les moyens ne doivent point lui être marchandés pour lui permettre d'aboutir aux résultats, nécessaires et salutaires, susceptibles d'empêcher le retour des catastrophes comme la perte du cuirassé *France*.

LES POSTES D'AUTREFOIS

Au siècle de la vitesse. — Ce que nous n'aurions pas compris. — L'allure des courriers de jadis. — La poste dans Paris. — Des records périmés. — Tarifs et recettes.

Il est entendu que nous vivons dans un siècle de fièvre et d'impatience. « Vite, vite, toujours plus vite ! » pourrait être le mot d'ordre de la génération actuelle qui n'en est peut-être pas plus heureuse. Combien nos ancêtres étaient plus calmes. Dans leur existence paisible, nul heurt ; sans hâte, ils accomplissaient leurs obligations et, pour les servir, les gens apportaient les mêmes méthodes de lenteur et de réciproque patience.

Aujourd'hui, nous nous indignons si la demoiselle du téléphone nous fait attendre plus d'une minute la communication demandée et nous n'avons pas assez de reproches pour l'administration des Postes qui retarde d'un courrier la distribution de notre correspondance. Qu'aurions-nous dit si nous avions vécu il y a un siècle et demi ?

Songez qu'une lettre ne met aujourd'hui que douze heures pour aller de Paris à Marseille. Elle mettait huit jours, il y a cent ans, un mois il y a trois siècles ! Les lettres de M^{me} de Sévigné mettaient neuf jours pour parvenir à sa fille et franchir ainsi la distance du château des Rochers, près de Vitry, à Paris, et pas davantage pour venir d'Aix-en-Provence dans la capitale. Et cependant M^{me} de Sévigné était ravie. « Nous ne pouvons nous lasser, écrivait-elle à M^{me} de Grignan d'admirer la diligence et la fidélité de la poste. Je reçois le 18 ta lettre du 9, c'est tout ce qui peut se souhaiter. »

A cette époque, la taxe était due non par celui qui envoyait, mais par le destinataire. Partie d'un point quelconque de la province, où l'on installait, dans une hôtellerie, le bureau du courrier, la lettre que les expéditeurs allaient porter eux-mêmes au bureau, était enfermée avec les autres dans le sac pour Paris et la voilà

en route, par le seul moyen des diligences qui transportaient aussi des voyageurs.

Au bout de quelques journées, la lettre arrivait à l'un des quatre bureaux de Paris, suivant sa provenance, celui de la rue aux Ours, celui du Marché Neuf, celui de la rue Saint-Jacques et celui de la rue Saint-Eustache. Les lettres étaient aussitôt triées, classées, pesées et axées selon le poids et la distance. Car le timbre n'existait pas alors, non plus que la taxe fixe suivant le poids. Ainsi les lettres de Bretagne, au grand siècle, payaient trois sols ; celles de Lyon, Mâcon ou Clermont, quatre sols ; celles de Marseille, cinq sols.

En dehors des courriers entre Paris et la province, la capitale eut un service de poste intérieur ; ce fut la petite poste à deux sols fondée en 1760 par M. de Chamousset et qui rapporta, dès le début, des bénéfices si intéressants que Louis XV la racheta pour la transformer en poste d'Etat.

Avant M. de Chamousset, un essai avait été tenté en 1653 par M. de Velay ; à cet effet, six boîtes furent placées en différents endroits de Paris et les lettres qui y étaient jetées ne payaient qu'une taxe d'un sou.

Mais les Parisiens ne prirent pas la chose au sérieux et les boîtes furent remplies de malpropres de toutes sortes ; une plaisanterie favorite du public était d'y introduire des souris qui mangeaient les lettres.

Au dix-huitième siècle, les départs de Paris pour les diverses régions et vice-versa ne se faisaient qu'une fois par semaine, si bien qu'à la durée du voyage, il fallait encore ajouter le temps passé entre la nouvelle qu'on voulait annoncer et le départ du courrier. Peu à peu, cependant, les départs furent plus fréquents, mais ce n'est qu'en 1828 qu'ils devinrent quotidiens. Ces services étaient alors assurés par les malle-postes circulant sur les seize routes de première section et les neuf routes de seconde section formant affluents des premières.

Le record de la vitesse était atteint sur la route Paris-Bordeaux où l'on faisait six cent seize kilomètres en quarante-huit heures, soit douze kilomètres quatre-vingt-trois à l'heure ! De Paris à Lille, on mettait vingt et une heures pour deux cent quarante kilomètres et, de Paris à Rouen, onze heures.

Les recettes des Postes étaient, malgré cela, très florissantes et en progression constante sauf pendant la Révolution. Ce fut toujours une bonne affaire au point de vue budgétaire.

En 1719, les produits atteignaient trois millions et demi ; en 1787, douze millions ; en 1815, dix-neuf millions ; en 1833, trente-cinq millions. A cette même époque, le transport des voyageurs ajoutait au produit des postes la coquette somme de recette de cinquante millions. Le prix des places par kilomètre était de onze centimes, c'est-à-dire à peu près le même qu'avant-guerre en première classe.

Mais l'invention des chemins de fer ne tarda pas à modifier profondément toutes ces organi-

sations. Songez qu'à l'époque des messageries, il ne partait de Paris, chaque jour, que soixante-dix voitures emmenant neuf cents voyageurs, alors qu'aujourd'hui le mouvement entre Paris et la province se chiffre par centaines de mille, pour ne parler que de la voie ferrée. Or, il y a aussi l'auto, qui fait bien d'autres miracles.

MARCEL FRANCE.

Etude de M^e AUGUSTE SETTIMO
Docteur en droit, notaire
41, rue Grimaldi, Monaco

CORNICHE INVESTMENT COMPANY

Société Anonyme Monégasque au Capital de 800.000 de francs
Siège social : Boulevard Princesse-Charlotte, n° 31

Le 10 octobre 1935, il a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté de Monaco, conformément à l'article 5 de l'Ordonnance Souveraine du 17 septembre 1907, sur les sociétés anonymes.

Les expéditions des actes suivants :

1° Des Statuts de la Société Anonyme Monégasque dite *Corniche Investment Company*, établis par acte reçu en brevet par M^e Auguste Settimo, le sept août mil neuf cent trente-cinq et déposés après approbation aux minutes du dit notaire, par acte du vingt-neuf août mil neuf cent trente-cinq ;

2° De la déclaration de souscription et de versement du capital social faite par le Fondateur, suivant acte reçu par M^e Settimo, notaire soussigné, le deux octobre mil neuf cent trente-cinq, contenant la liste nominative de tous les souscripteurs, dûment certifiée par le Fondateur ;

3° De la délibération de l'Assemblée Générale constitutive des actionnaires de la dite Société, tenue à Monaco, le quatre octobre mil neuf cent trente-cinq, et dont le procès-verbal a été déposé au rang des minutes du dit notaire par acte du même jour.

La dite Assemblée ayant en outre fixé le siège social à Monte-Carlo, boulevard Princesse-Charlotte, n° 31.

Monaco, le 10 octobre 1935.

(Signé :) A. SETTIMO.

CRÉDIT MOBILIER DE MONACO

(Mont-de-Piété)

VENTE

Il sera procédé le **Mercredi 23 Octobre 1935**, au siège social, 15, avenue des Fleurs, Monte-Carlo, à la vente aux enchères publiques des nantissements déposés pendant les mois d'Octobre, Novembre et Décembre 1934, non dégagés ou renouvelés, consistant en : bijoux et objets divers.

Société Anonyme des Etablissements G. Barbier

Messieurs les Porteurs d'Obligations 5 1/2 % et 6 % de la Société des Etablissements G. Barbier, sont convoqués en Assemblée Générale pour le mardi 29 octobre, à 16 h. 30, avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

1° Examen des conséquences des décrets-lois français par rapport au revenu des obligations émises par la Société ;

2° Proposition transactionnelle de prise en charge de l'impôt cédulaire sur les revenus par l'obligataire.

L'Administrateur de la Société Civile.

VALEUR OR

assurez-vous un Placement sûr, un placement qui rapporte, de votre Argent, en faisant économiquement produire à votre Terre, à votre Domaine, le maximum. Suivez les conseils de

VIE A LA CAMPAGNE

La Revue Pratique avant tout par le Texte et par l'Image

pour 50 frs

seulement

Étranger : 65 et 80 francs

Vous recevez 12 Numéros mensuels, véritables Sources de Revenus et de Plaisirs. Chacun d'eux comporte, en effet, 42 à 84 pages illustrées de 150 gravures traitant avec tout le détail pratique utile 100 sujets d'actualité ; Elevage de Petit et Gros Bétail, Culture de Rapport, Horticulture, Jardinage, Architecture, Monographie de Beaux Domaines et d'Exploitations Rurales de Rapport, etc., etc...

Découpez cette annonce et adressez-la, avec la somme correspondante, à M. Albert MAUMENE, Librairie Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris (6^e)

BON-PRIME à nos Lecteurs

Nous vous offrons un abonnement de 3 mois

pour 5 frs

seulement

Jardins et Basses-Cours

paraissant le 5 et le 20 de chaque mois
Vous recevrez dès leur publication 6 numéros de 40 à 60 pages, illustrés de 30 à 40 gravures, bourrés de Conseils dont l'application vous fait :

GAGNER DE L'ARGENT

Cet abonnement comporte : 1° 3 fascicules ordinaires traitant 100 sujets d'actualité ; Petits et Grands Elevages, Culture, Jardinage, Industries Rurales Familiales, etc. ; 2° 3 Fascicules Spéciaux complets, véritables Petites Merveilles, formant autant de Guides Pratiques Permanents, ou de Guides saisonniers Régionaux. Et vos 5 francs vous sont de plus

REMBOURSÉS immédiatement

par 2 superbes Primes : 1 N° de Vie à la Campagne, du prix de 5 fr., et un N° de l'attrayante publication *Maisons pour Tous*.

De plus vous prendrez part au Concours de Propagande des Activités Rurales qui garantit un prix à chaque participant.

Découpez cette annonce et adressez-la avec la somme de 5 fr. à M. Albert MAUMENE, Librairie Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris 6^e

MAISONS POUR TOUS

La Revue pratique de l'Habitation et du Foyer, édition exceptionnelle de *Jardins et Basses-Cours*, multiplie les modèles de jolies maisons et les conseils pour les construire, même si vous n'avez pas d'argent.

HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (6^e)

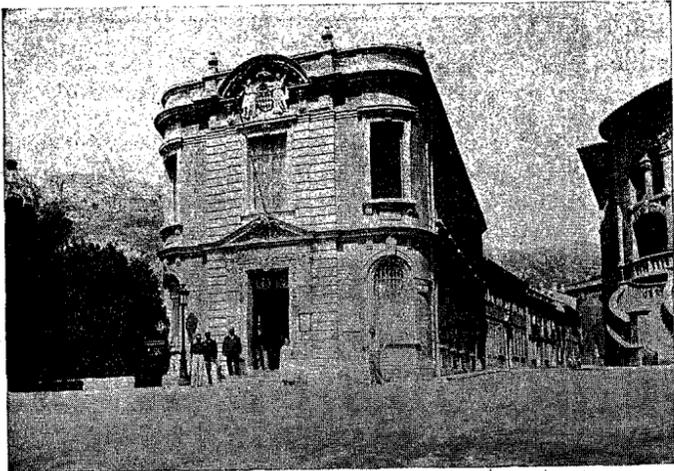
L'ARGUS DE LA PRESSE « voit tout », fondé en 1879, les plus anciens Bureaux d'articles de Presse, 37, rue Bergère, Paris, lit et dépouille plus de 20.000 journaux et revues dans le monde entier.

L'Argus, édite l'*Argus de Officiel*, lequel contient tous les votes des hommes politiques.

L'Argus recherche les articles passés, présents et futurs.

L'Argus se charge de toutes les publicités en France et à l'Etranger.

MUSÉE D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUE



Musée d'Anthropologie préhistorique fondé en 1902 par S. A. S. le Prince Albert I^{er} pour la conservation des squelettes préhistoriques découverts dans les grottes de Grimaldi. Les grottes, au nombre de quatre, contenaient 40 lits de cendre ou foyers superposés. Elles ont livré des armes et outils, des restes de rhinocéros, éléphants, bisons, chats des cavernes, lions, etc... et des débris humains se rattachant à la race négroïde et au type de cro-magnon.

Un gros livre utile

GRATUIT

de 100 pages consacré à la Loi Loucheur est offert par

Maisons et Intérieurs pour Tous

la Revue qui permet de Construire, Transformer, Aménager, Meubler votre Maison de façon parfaite grâce à ses innombrables modèles d'Extérieurs et d'Intérieurs.

Découpez cette annonce et transmettez-la, accompagnée du montant de l'abonnement, soit 20 francs, à M. Albert MAUMENE, 79, Boulevard Saint-Germain, PARIS (6^e) pour bénéficier de l'Offre valable pour la France seulement :

Un gros livre utile

POUR RIEN

1.000 Lecteurs recevront

POUR RIEN

...un ouvrage de 100 pages consacré à l'Outillage du Jardin ou à la Conduite d'une Basse-Cour C'est la Prime de « bon accueil » offerte par

Jardins et Basses-Cours

la Revue pratique de Jardinage, Culture, Elevage, aux 1.000 premiers Abonnés nouveaux. Découpez cette annonce et transmettez-la, accompagnée du montant de l'abonnement, soit 16 francs, à M. Albert MAUMENE, 79, Boulevard Saint-Germain, PARIS (6^e) pour bénéficier de l'Offre valable pour la France seulement.

Un gros livre utile

POUR RIEN

"MINERVA"

(II^e ANNÉE)

le Grand Illustré Féminin que toute femme intelligente doit lire



"MINERVA"

est le journal le plus complet que vous puissiez désirer. Sa présentation séduit. Sa lecture retient. Le sérieux de ses articles politiques ou économiques est toujours adouci par des rubriques aimables, par des illustrations séduisantes. Ainsi faisant, "MINERVA" est la Revue qui s'impose en un temps où l'abaissement de la mentalité générale a les plus funestes conséquences.

"MINERVA"

n'est l'organe d'aucun parti, ni l'instrument d'aucune doctrine. "MINERVA" est le journal de toutes les femmes qui souffrent, qui luttent, qui pensent, et "MINERVA", féministe et féminin, défendra, malgré toutes les difficultés qui s'élèvent, le plus bel idéal qui soit, celui des femmes de son pays.

"MINERVA"

organise mensuellement d'amusants concours; annuellement, de grands concours de bébés, un prix littéraire de 5.000 Fr. réservé aux femmes et un grand concours de vacances.

HEBDOMADAIRE - LE NUMÉRO: 1 FR.

Spécimen gratuit sur demande

55, av. Hoche - PARIS (8^e)

F. FOUSSARIGUES, Directeur général.

ATELIER DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES

Serrurerie - Ferronnerie d'Art

SOUDURE AUTOGENE

Antoine MUSSO

3, Boulevard du Midi -- BEAUSOLEIL

18, Boulevard des Moulins -- MONTE-CARLO

Téléphone 3-33

MONTE-CARLO

Casino ouvert toute l'Année

(De Mai à Octobre)

SAISON DE BAINS DE MER

MONTE-CARLO BEACH

Piscine Olympique - Solarium - Restaurant
Hôtel sur la Plage

COUNTRY CLUB

22 Courts de Tennis et de Squash Racquets

GOLF CLUB DU MONT-AGEL

Altitude 820 mètres - 18 trous

CENTRE D'EXCURSIONS UNIQUE

Communications rapides

par Chemin de Fer P.-L.-M. et nombreux Cars salons

APPAREILS & PLOMBERIE SANITAIRES

CHAUFFAGE CENTRAL

H. CHOINIÈRE

18, B^o DES MOULINS - MONTE-CARLO

ÉTUDES -- PLANS -- DEVIS

TÉLÉPHONE: 0-08

POUR LOUER OU ACHETER

Immeubles, villas, appartements, terrains, propriétés

TOUS FONDS DE COMMERCE EN GÉNÉRAL

AGENCE MARCHETTI 37^e ANNÉE

20, Rue Caroline - MONACO - Tél. 4-78

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.
Exploit de M ^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 31 mars 1932. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 25601.
Exploit de M ^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 8 février 1935. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 44620, 53447.
Exploit de M ^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 11 mars 1935. Deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 20647, 329137.
Exploit de M ^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 septembre 1935. Neuf Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 6691, 31345 à 31349, 32978, 51107, 53316.
Mainlevées d'opposition.
Néant.
Titres frappés de déchéance
Du 13 mai 1935. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 17700, 47887.

Le Gérant: Charles MARTINI

Imprimerie de Monaco. - 1935